

<b>Titre</b>	Rapport sur les activités des Bureaux régionaux pour l'Amérique latine et les Caraïbes (BRALC) et l'Asie et le Pacifique (BRAP) (du premier janvier au 31 décembre 2023)
<b>Document</b>	Doc. préL. No 21 <u>REV</u> de <del>janvier</del> <u>mars</u> 2024
<b>Auteur</b>	BP
<b>Point de l'ordre du jour</b>	Point IV
<b>Mandat(s)</b>	S.O.
<b>Objectif</b>	Rendre compte des activités des Bureaux régionaux du Bureau Permanent en 2023
<b>Mesure à prendre</b>	Pour décision <input type="checkbox"/> Pour approbation <input type="checkbox"/> Pour discussion <input type="checkbox"/> Pour action / achèvement <input type="checkbox"/> Pour information <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Annexes</b>	Annexe I : Informations générales ( <i>en anglais uniquement</i> ) Annexe II : Rapport du BRAP ( <i>en anglais uniquement</i> ) Annexe III : Rapport du BRALC ( <i>en anglais uniquement</i> )
<b>Document(s) connexes(s)</b>	S.O.

## Table des matières

I.	Introduction et objectifs stratégiques .....	1
II.	Travaux et avancées dans la réalisation des objectifs stratégiques .....	2
A.	Promouvoir l'universalité de la HCCH en sensibilisant davantage les États et les autres parties prenantes des régions à la HCCH, aux instruments de la HCCH et à leurs avantages, ainsi qu'au droit international privé.....	2
1.	BRAP .....	2
2.	BRALC.....	3
B.	Promouvoir l'inclusivité de la HCCH en soutenant la participation active des États et des autres parties prenantes des régions à ses travaux normatifs, non normatifs et de gouvernance.....	4
1.	BRAP .....	4
2.	BRALC.....	5
C.	Aider les États situés dans ces régions à mettre en œuvre et à faire fonctionner correctement les instruments de la HCCH, notamment en leur offrant des services et une assistance post-conventionnels efficaces et adaptés.....	7
1.	BRAP .....	7
2.	BRALC.....	7
III.	Principaux projets et initiatives à venir .....	8
A.	BRAP .....	8
B.	BRALC .....	9
IV.	Proposition soumise au CAGP .....	9
	Annexe I : Informations générales ( <i>en anglais uniquement</i> ).....	12
	Annex II : Rapport sur les activités du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (BRAP) ( <i>en anglais uniquement</i> ) .....	13
	Annex III : Rapport sur les activités du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (BRALC) ( <i>en anglais uniquement</i> ).....	17

# Rapport sur les activités des Bureaux régionaux pour l'Amérique latine et les Caraïbes (BRALC) et l'Asie et le Pacifique (BRAP) (du premier janvier au 31 décembre 2023)

## I. Introduction et objectifs stratégiques

- 1 Le Bureau Permanent (BP) de la HCCH compte actuellement deux Bureaux régionaux : le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (BRALC) et le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (BRAP)<sup>1</sup>. Les Bureaux régionaux visent à renforcer l'universalité et l'inclusivité de la HCCH, ainsi qu'à accroître la visibilité, les compétences et la pertinence de la HCCH dans une région donnée<sup>2</sup>. Outre leurs activités de vaste portée qu'ils conduisent dans leurs régions respectives, le Représentant et les Collaborateurs du BRAP apportent un soutien substantiel à la Division Contentieux transnational et Apostille, tandis que le Représentant et les Collaborateurs du BRALC fournissent un appui substantiel à la Division Droit international de la famille et de la protection des enfants.
- 2 Si les programmes respectifs de travail du BRAP et du BRALC présentent un certain degré de diversité<sup>3</sup>, tous deux sont conçus pour contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques suivants :
  - a. promouvoir l'universalité de la HCCH en sensibilisant davantage les États et les autres parties prenantes des régions à la HCCH, à ses instruments et leurs avantages, ainsi qu'au droit international privé ;
  - b. promouvoir l'inclusivité de la HCCH en soutenant la participation active des États et des autres parties prenantes des régions à ses travaux normatifs, non normatifs et de gouvernance ;
  - c. aider les États situés dans ces régions à mettre en œuvre et à faire fonctionner correctement les instruments de la HCCH, notamment en leur offrant des services et une assistance post-conventionnels efficaces et adaptés.
- 3 Le BRALC est dirigé par un Représentant pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui est assisté par une Coordinatrice juridique et du bureau à temps partiel. Le Gouvernement argentin continue d'assumer les frais de location et de fonctionnement du BRALC, tandis que le budget annuel des déplacements du bureau est couvert par une contribution volontaire du Gouvernement des États-Unis d'Amérique. Les salaires des deux membres du personnel de BRALC sont entièrement couverts par le Budget de la HCCH.
- 4 Le BRAP est dirigé par un Représentant pour l'Asie et le Pacifique, qui travaille à temps partiel et qui est assisté par un Collaborateur juridique et un Chef de bureau. Tous les frais afférents au BRAP, y compris le loyer, les salaires et les déplacements, sont couverts exclusivement par le soutien apporté par la République populaire de Chine (Chine). Les deux Bureaux régionaux ne bénéficient pas d'une égalité de statut. Du point de vue de la bonne gouvernance, le BP estime que cette disparité est inappropriée et souhaite que la question soit traitée dans un futur proche.

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur le BRAP et le BRALC, veuillez consulter l'annexe I (*en anglais uniquement*).

<sup>2</sup> Consultez le [Règlement de la HCCH pour la mise en place des Bureaux régionaux](#) (« Règlement »), adopté en 2020. Le Règlement « ne s'applique pas rétroactivement aux Bureaux régionaux déjà existants » (voir para. 2) et ne s'applique donc ni au BRAP, créé en 2012, ni au BRALC, créé en 2005. Cependant, le para. 3(a) du Règlement fournit une liste d'objectifs et de résultats représentatifs des futurs Bureaux régionaux, laquelle s'inspire du travail actuellement entrepris par le BRAP et le BRALC et en tient compte.

<sup>3</sup> Pour plus d'informations sur les objectifs spécifiques confiés au BRAP et au BRALC lors de leur création, veuillez consulter l'[Accord de siège conclu entre la République argentine et la HCCH](#) et la « Proposition de création d'un Bureau régional Asie-Pacifique de la Conférence de La Haye de droit international privé dans la Région administrative spéciale de Hong Kong de la République populaire de Chine », disponibles sur le site web de la HCCH, à l'adresse [www.hcch.net](http://www.hcch.net), sous les rubriques « Gouvernance » puis « Conseil sur les affaires générales et la politique » puis « Archives 2000-2023 ».

## II. Travaux et avancées dans la réalisation des objectifs stratégiques

### A. Promouvoir l'universalité de la HCCH en sensibilisant davantage les États et les autres parties prenantes des régions à la HCCH, à ses instruments et leurs avantages, ainsi qu'au droit international privé

#### 1. BRAP

- 5 Grâce à ses initiatives de sensibilisation, le BRAP participe à la sensibilisation des États et autres parties prenantes de la région à l'importance de la HCCH et de ses instruments. Cet engagement s'est avéré essentiel pour créer et maintenir la dynamique nécessaire à l'adoption des principales Conventions de la HCCH, compte tenu des nombreuses priorités concurrentes auxquelles font face les législateurs nationaux. En 2023, quatre États d'Asie et du Pacifique sont devenus Parties contractantes à une ou plusieurs Conventions de la HCCH : l'Azerbaïdjan a adhéré aux Conventions Notification de 1965 et Recouvrement des aliments de 2007, le Kirghizstan a adhéré à la Convention Recouvrement des aliments de 2007, la Chine a adhéré à la Convention Apostille de 1961<sup>4</sup>, et Singapour a adhéré à la Convention Notification de 1965. En outre, la Géorgie a signé la Convention Recouvrement des aliments de 2007 et son Protocole. Le BRAP poursuit ses efforts visant à informer et à accompagner les États souhaitant devenir Membres de la HCCH ou Parties contractantes à une Convention de la HCCH. Au cours de la dernière année, le BRAP a établi des relations fructueuses avec des fonctionnaires, des diplomates et des juges issus de différents États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), suscitant un intérêt marqué et conduisant à des demandes à cet égard. En 2023, le BRAP a soutenu l'organisation de visites au siège du BP par une délégation chinoise – lors de laquelle la Secrétaire et la Collaboratrice juridique principale de la Division Contentieux transnational et Apostille ont présenté une vue d'ensemble de la HCCH et des Conventions Élection de for de 2005 et Jugements de 2019, ainsi que par une délégation vietnamienne – au cours de laquelle le Secrétaire général de la HCCH a présenté une vue d'ensemble des avantages de l'adhésion aux Conventions Apostille de 1961, Élection de for de 2005, Jugements de 2019, Enlèvement d'enfants de 1980 et Recouvrement des aliments de 2007.
- 6 La participation à des réunions, des séminaires, des ateliers et d'autres événements ou leur organisation est l'un des principaux moyens dont dispose le BRAP pour établir un dialogue avec les parties prenantes concernées et élargir son audience. Un résumé détaillé des événements organisés ou auxquels il a participé en 2023 figure à l'annexe II. Comme les années précédentes, la Semaine Asie-Pacifique de la HCCH, qui s'est déroulée dans la Région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong en Chine en 2023, a été un moment phare du programme annuel du BRAP. L'évènement a permis aux parties prenantes de toute la région de prendre part à des discussions sur les instruments et projets de la HCCH dans ses trois principaux domaines de travail, tout en célébrant le 130<sup>e</sup> anniversaire de la HCCH et l'entrée en vigueur de la Convention Jugements de 2019. Une session sur les perspectives régionales a réuni des représentants de premier plan de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), de l'Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique (AALCO), du Bureau préparatoire de l'Organisation internationale pour la médiation (OIMed) et de l'Association de juristes de l'Asie et du Pacifique (LAWASIA) afin de partager des perspectives sur le droit international privé et le travail de la HCCH dans la région. La participation de représentants d'États bien au fait des travaux de la HCCH a largement contribué au succès de l'évènement, ces représentants faisant part de leurs points de vue sur certains des

---

<sup>4</sup> Bien que la Chine ait adhéré à la Convention Apostille de 1961 en 2023, la Convention était déjà en vigueur dans les RAS de Hong Kong et de Macao depuis 1965 et 1969 respectivement.

instruments et Conventions les plus importants de la HCCH, et plaidant en faveur de leur adoption généralisée dans la région. En ce sens, la conférence a démontré une fois de plus le rôle essentiel joué par les États membres de la HCCH dans la promotion active des Conventions et instruments de la HCCH dans le cadre de leur politique étrangère nationale et de leurs programmes de développement économique, y compris au niveau régional.

- 7 Outre l'organisation d'évènements au nom de la HCCH, le BRAP a saisi l'occasion d'organiser des sessions ou de participer à des évènements plus importants organisés par des partenaires, afin d'optimiser les ressources limitées dont il dispose. Cela inclut entre autres la participation à des évènements tels que la conférence annuelle de la Société chinoise de droit international privé, l'Académie asiatique de droit international (AAIL), la 9<sup>e</sup> conférence biennale de la Société asiatique de droit international et un séminaire de formation sur le renforcement des capacités de l'AALCO. Le BRAP continue également de contribuer à l'organisation de la semaine juridique de Hong Kong, reconnue comme un évènement juridique international majeur dans la région. Grâce à ses efforts, le BRAP promeut activement les travaux de la HCCH, renforce sa coopération avec les partenaires concernés et élargit son réseau de contacts dans la région. Au cours de la Semaine juridique de Hong Kong 2023, le BRAP a également participé à un certain nombre d'évènements parallèles, tels que le 5<sup>e</sup> Sommet judiciaire Asie-Pacifique 2023 de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), la table ronde sur les nouveaux domaines dans la médiation et l'arbitrage, et le 6<sup>e</sup> Forum de médiation commerciale Shanghai-Hong Kong.
- 8 Le Représentant a continué de collaborer avec des professeurs et des étudiants en droit, notamment dans le cadre de l'organisation de séminaires et d'ateliers, comme ceux qui se sont déroulés au sein de l'Université de sciences politiques et de droit de Chine orientale et de l'Université de finance et d'économie de Tianjin. Ces évènements académiques seront plus nombreux en 2024, avec un accent particulier sur la diversification géographique, ce qui pourrait jeter les bases d'autres accords de coopération entre la HCCH et les universités de la région. Cela permettrait d'accéder à de nouvelles ressources pour les activités de recherche, de vulgarisation et de traduction.
- 9 Enfin, le BRAP continue d'explorer les possibilités de coopération avec d'autres organisations intergouvernementales actives dans la région.

## 2. BRALC

- 10 Trois États d'Amérique latine et des Caraïbes sont devenus de nouvelles Parties contractantes à une ou plusieurs Conventions de la HCCH en 2023 : El Salvador a adhéré à la Convention Preuves de 1970, le Paraguay a adhéré aux Conventions Notification de 1965 et Preuves de 1970, ~~et a ratifié la Convention Recouvrement des aliments de 2007,~~ tandis que l'Uruguay a ratifié la Convention Jugements de 2019. Le BRALC a établi un dialogue avec de nombreux États sur le processus d'adhésion aux nouvelles Conventions de la HCCH tout au long de l'année et leur a fourni des services adaptés au niveau d'avancement du processus. Cela inclut l'identification des instruments considérés comme prioritaires, l'explication du rôle et des avantages potentiels de certains instruments, ainsi que la fourniture de conseils personnalisés sur les étapes nécessaires pour devenir partie à un instrument puis le mettre en œuvre. À cet égard, le BRALC a tenu des discussions avec plusieurs États, à l'instar d'Antigua-et-Barbuda, de l'Argentine, du Brésil, du Chili, du Costa Rica, de la République dominicaine, de l'Équateur, d'El Salvador, du Mexique, du Panama, du Paraguay et de l'Uruguay, entre autres, concernant divers instruments. En parallèle, le BRALC a maintenu son engagement en faveur d'une adhésion potentielle de la Bolivie, de la Colombie et de Trinité-et-Tobago en tant que Membres de la HCCH, à la suite des missions effectuées dans ces États en 2022, ainsi qu'avec le Guatemala.

11 Par l'intermédiaire du BRALC, le BP entretient des liens étroits avec les organisations intergouvernementales et non gouvernementales actives dans la région, lesquelles sont des partenaires clés dans ses efforts de sensibilisation. Parmi ces partenaires figure l'Association américaine de droit international privé (ASADIP), dont la conférence annuelle s'est déroulée en août à Rio de Janeiro (Brésil). Cette conférence a réuni des experts en droit international privé et des parties prenantes de toute la région, dont un grand nombre de membres du Comité juridique de l'Organisation des États américains (OEA) et de conseillers juridiques de plusieurs ministères latino-américains des affaires étrangères. Cet événement a fourni un cadre propice à l'organisation des célébrations du BRALC à l'occasion du 130<sup>e</sup> anniversaire de la HCCH. L'OEA demeure un autre partenaire crucial, et les bonnes relations de travail entre le BRALC et l'OEA continuent de contribuer au travail de la HCCH dans les Amériques. En 2023, le BRALC a travaillé en étroite collaboration avec le Département de droit international de l'OEA, le Comité juridique interaméricain et la Commission interaméricaine des droits de l'homme. Il convient également de mentionner la coopération du BRALC avec l'UNICEF, dont les bureaux nationaux ont soutenu la mise en œuvre des Conventions de la HCCH relatives aux enfants, notamment à El Salvador, en Guyane, au Honduras et au Suriname. Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (LACRO) a également participé activement à la promotion de ces Conventions, en particulier la Convention Protection des enfants de 1996 comme moyen de protéger les enfants non accompagnés et les enfants migrants. Pour soutenir davantage ce travail, le BP s'est associé à LACRO en 2023 pour organiser des webinaires pour les agents de l'UNICEF sur les Conventions de la HCCH relatives aux enfants et sur le Projet relatif à la filiation et à la gestation pour autrui<sup>5</sup>. Enfin, il existe également une coopération avec le Marché commun du Sud (MERCOSUR). En 2023, les ministres de la justice des États parties et des États associés du MERCOSUR ont signé une déclaration visant à renforcer la coopération juridique internationale en matière civile et pénale, encourageant les États à ratifier les Conventions Accès à la justice de 1980 et Recouvrement des aliments de 2007 ou à y adhérer.

## **B. Promouvoir l'inclusivité de la HCCH en soutenant la participation active des États et des autres parties prenantes des régions à ses travaux normatifs, non normatifs et de gouvernance**

### **1. BRAP**

12 Le BRAP continue de promouvoir activement la participation de la région Asie-Pacifique aux travaux normatifs de la HCCH. Il apporte de la visibilité aux projets en cours, encourage la participation des parties prenantes régionales aux discussions sur ces projets, mène des recherches sur les initiatives et les besoins régionaux, et facilite la participation directe d'experts de la région. En 2023, outre la poursuite des travaux sur le projet sur la compétence<sup>6</sup> et dans le domaine de l'économie numérique, le BRAP a apporté son soutien aux contributions régionales au projet sur les monnaies numériques de banques centrales (MNBC). Parmi ses activités, le BRAP a mené des recherches sur les caractéristiques régionales des MNBC et a contribué à la préparation et à la promotion de l'Édition 2023 de CODIFI – MNBC<sup>7</sup>. Il a également apporté son soutien à la Faculté de droit de l'Université de Hong Kong dans l'organisation et la promotion d'un séminaire sur l'accès à la finance durable et l'impact du droit international privé, en encourageant les experts et les étudiants des domaines juridiques et financiers participant à la Semaine Asie-Pacifique de la HCCH de 2023 à y participer. Au cours du séminaire, les participants ont eu l'occasion d'approfondir leurs

---

<sup>5</sup> Pour plus d'informations sur le Projet sur la Filiation / Gestation pour autrui, veuillez consulter la [section consacrée](#) du site web de la HCCH.

<sup>6</sup> Pour plus d'informations sur le Projet Compétence, veuillez consulter la [section consacrée](#) du site web de la HCCH.

<sup>7</sup> Pour plus d'informations sur le Projet MNBC et l'Édition 2023 de CODIFI – MNBC, veuillez consulter la [section consacrée](#) du site web de la HCCH.



connaissances sur les travaux exploratoires en cours de la HCCH concernant les questions de droit international privé liées à l'économie numérique, à la tokenisation, à l'intelligence artificielle, aux contrats automatisés, ainsi qu'aux technologies immersives, et de faire part de leurs commentaires.

- 13 En ce qui concerne les travaux non normatifs, le BRAP a organisé en 2023 un webinaire sur la mise en œuvre et les perspectives d'avenir de la Convention Apostille de 1961 dans la région Asie-Pacifique, qui a permis à des experts et à des universitaires de Chine, des Philippines et de Singapour de discuter en profondeur de la mise en œuvre de la Convention Apostille de 1961 et du Programme Apostille électronique (e-APP), ainsi que d'échanger des bonnes pratiques. Le séminaire a suscité un vif intérêt parmi un large public d'experts et d'étudiants de la région.
- 14 Le BRAP a également favorisé les relations avec des organisations internationales, faisant preuve d'un engagement constant en faveur de la coopération. Il a communiqué officiellement avec la délégation du Secrétaire général de l'AALCO afin d'établir une relation de collaboration avec l'AALCO. Un consensus a été atteint dans de nombreux domaines, renforçant ainsi le soutien à la Session annuelle 2024 de l'AALCO. Les projets futurs comprennent l'organisation conjointe de séminaires sur divers sujets, en tenant compte des développements des Conventions de la HCCH et du droit international privé dans la région. Le BRAP a également joué un rôle prépondérant lors du colloque de l'AAIL sur le droit international de 2023. Le BRAP a échangé des idées avec des représentants de la région, ce qui a contribué à un dialogue dynamique sur les Conventions de la HCCH.
- 15 Le BRAP a pris part au cours avancé de l'Académie de droit international de La Haye, qui s'est tenu dans la RAS de Hong Kong (Chine). En s'appuyant sur les ressources universitaires, le BRAP s'est concentré sur le renforcement continu de ses capacités, renforçant ainsi sa force et son influence dans la région. Cette démarche a permis de renforcer la capacité stratégique du BRAP à défendre et à promouvoir les Conventions de la HCCH.
- 16 Enfin, le BRAP poursuit son action en faveur de la participation active des États de la région Asie-Pacifique dans les questions de gouvernance, notamment celles liées au fait de devenir Membre de la HCCH et à la participation aux réunions du Conseil des affaires générales et de la politique (CAGP) et du Conseil des Représentants diplomatiques (CRD). Par exemple, avant la réunion annuelle du CAGP, le BRAP entretient des communications formelles et informelles avec les Organes nationaux des États de la région dans le but de coordonner les positions, de répondre aux demandes de renseignements et d'aborder ou de transmettre les préoccupations. Les initiatives du BRAP pour 2023 démontrent son engagement en faveur de la collaboration, du partage de connaissances et de l'amélioration continue. Ces efforts permettent non seulement de renforcer les capacités du BRAP mais contribuent également de manière significative à l'avancement de la coopération concernant les Conventions de la HCCH dans la région Asie-Pacifique.

## 2. BRALC

- 17 Le BRALC maintient sa priorité de soutenir activement la participation de l'Amérique latine et des Caraïbes aux travaux normatifs, non normatifs et de gouvernance actuellement menés par la HCCH.
- 18 En ce qui concerne les travaux normatifs, en 2023, le BRALC a contribué à l'organisation de la première réunion du Groupe de travail de la HCCH tenue dans la région. Cette cinquième réunion du Groupe de travail sur les questions relatives à la compétence dans les litiges civils ou commerciaux transnationaux s'est tenue à Buenos Aires (Argentine) en septembre 2023. Les contacts régionaux et l'expertise du BRALC ont été essentiels à la réussite de la réunion, qui a également bénéficié du soutien généreux du Gouvernement argentin, de l'*Organización de Estados Iberoamericanos para la Educación, la Ciencia y la Cultura*, et de l'Ambassade des Pays-Bas à

Buenos Aires. Les participants se sont montrés reconnaissants et satisfaits du lieu et de l'organisation générale de la réunion, ainsi que d'un événement parallèle célébrant le 130<sup>e</sup> anniversaire de la HCCH. Cet événement a également été suivi par des fonctionnaires locaux et des associations actives dans le domaine du droit international privé. En permettant un travail normatif dans la région, cette réunion du Groupe de travail dans la région a représenté une manifestation significative des principes fondamentaux de la HCCH que sont l'universalité et l'inclusivité.

- 19 En ce qui concerne les travaux non-normatifs, la Huitième réunion de la Commission spéciale (CS) sur le fonctionnement pratique des Conventions Enlèvement d'enfants de 1980 et Protection des enfants de 1996, qui s'est tenue au cours du second semestre 2023, a suscité un grand intérêt dans la région. Outre sa contribution significative à l'organisation générale de la réunion dans le cadre de son travail au sein de la Division Droit de la famille du BP, le BRALC a organisé des réunions préparatoires au niveau régional avec les Autorités centrales, les membres du Réseau international de juges de La Haye (RIJH) et des universitaires. Il a également assuré la liaison avec les États n'ayant pas encore répondu aux questionnaires ou n'ayant pas encore désigné de délégués pour la réunion. Le BRALC a contribué à la traduction des documents en espagnol et a fourni une assistance aux participants de la région qui en ont fait la demande. En outre, il a apporté son soutien la préparation de la prochaine réunion de la CS sur le fonctionnement pratique des Conventions Notification de 1965, Preuves de 1970 et Accès à la justice de 1980 en facilitant la soumission des réponses aux questionnaires et des commentaires sur les projets de mise à jour des Manuels Notification et Preuves, et en contactant les Autorités centrales ou compétentes de ces Conventions.
- 20 En matière de gouvernance, le BRALC a activement contribué au processus de l'incorporation de l'espagnol en tant que langue officielle de la HCCH. En mai 2023, le BRALC a aidé l'Ambassade d'Argentine à La Haye à organiser un séminaire en ligne sur l'utilisation de l'espagnol au sein de la HCCH. Il a également été impliqué dans la traduction des publications et documents majeurs rédigés par la HCCH, notamment grâce au travail de ses stagiaires en traduction. Il coordonne également l'expansion du contenu en espagnol de la Base de données relative à l'enlèvement international d'enfants (INCADAT), en étroite collaboration avec l'Université Belgrano et l'Université catholique pontificale d'Argentine. Par ailleurs, le BRALC continue de diffuser les documents de la HCCH en espagnol parmi les parties prenantes de la région.
- 21 Enfin, comme les années précédentes, le BRALC a organisé une réunion des Organes nationaux d'Amérique latine ainsi qu'une réunion des associations de droit international privé en Amérique latine afin d'échanger des points de vue en préparation de la réunion du CAGP de 2023. Le BRALC a également continué de sensibiliser au rôle clé que jouent les Organes nationaux dans les travaux de la HCCH, tout en partageant les bonnes pratiques pour soutenir leur bon fonctionnement. Par exemple, au cours des derniers mois, plusieurs Organes nationaux de la HCCH ont sollicité le BRALC pour obtenir des informations sur les modalités d'implication du secteur universitaire dans leurs travaux. Cette démarche fait suite à une riche présentation du département des affaires juridiques du ministère des Affaires étrangères de l'Argentine (l'Organe national de l'Argentine) sur l'expérience positive qu'ils ont rencontrée dans le cadre de la création d'un comité consultatif *ad honorem* sur le droit international privé, par le biais duquel de nombreux universitaires de premier plan du pays contribuent aux travaux sur les questions de droit international privé.



## **C. Aider les États situés dans ces régions à mettre en œuvre et à faire fonctionner correctement les instruments de la HCCH, notamment en leur offrant des services et une assistance post-conventionnels efficaces et adaptés**

### **1. BRAP**

- 22 Le BRAP joue un rôle essentiel dans la région Asie-Pacifique en veillant à la bonne mise en œuvre et au bon fonctionnement des instruments de la HCCH. Il fournit divers types de services et d'assistance post-conventionnels. Il sert par exemple de point de contact direct pour les États qui cherchent à obtenir des informations et des conseils personnalisés sur les meilleures pratiques ou les problèmes spécifiques rencontrés. En outre, il aide les États qui se préparent à devenir parties aux Conventions de la HCCH en vue de leur entrée en vigueur et facilite l'organisation de formations ou de séminaires destinés aux juges, aux praticiens, aux fonctionnaires et à d'autres professionnels impliqués dans le fonctionnement quotidien des Conventions et des instruments de la HCCH.
- 23 Bien que les États sollicitent généralement une assistance post-conventionnelle lorsqu'ils sont déjà Parties contractantes à un instrument (parfois depuis plusieurs années), le fait de recevoir des conseils personnalisés au cours de la période préparatoire précédant l'adhésion à une Convention peut faciliter sa bonne mise en œuvre et éviter d'éventuels problèmes liés à son fonctionnement ultérieur. En 2023, par exemple, le BRAP a aidé et soutenu la Chine lors de son processus d'adhésion à la Convention Apostille de 1961, contribuant à la préparation de son entrée en vigueur par le biais de services de consultation, de liaison, de traduction et autres. Lorsqu'une assistance post-conventionnelle personnalisée est fournie à un État spécifique, plusieurs parties prenantes nationales participent souvent, permettant une coordination efficace et des discussions sur les questions en cours liées au fonctionnement de la Convention entre les parties concernées, avec les conseils du Bureau Permanent (voir, par ex., le soutien du BRAP à l'organisation d'un séminaire pour le Kazakhstan sur les Conventions Enlèvement d'enfants et Preuves de 1970). Pour garantir des conseils appropriés sur la mise en œuvre et le fonctionnement des Conventions de la HCCH, le BRAP complète son assistance post-conventionnelle individuelle par des activités ouvertes à de multiples ressorts et parties prenantes (voir, par ex., le webinaire sur la mise en œuvre et les perspectives d'avenir de la Convention Apostille de 1961 dans la région Asie-Pacifique, et le webinaire organisé conjointement par la HCCH et l'ABLI sur la résolution des litiges commerciaux transfrontières et la Convention Notification de 1965). Le BRAP contribue également à l'élaboration et à la traduction de publications et d'autres documents. En 2023, en prévision de l'entrée en vigueur de la Convention Apostille de 1961 pour la Chine, le BRAP a soutenu la traduction d'une série de documents d'orientation pour permettre aux fonctionnaires, experts et praticiens du droit chinois de mieux comprendre son fonctionnement.
- 24 Les Parties contractantes actuelles ou futures de la région qui souhaitent bénéficier de l'assistance du BP à cet égard sont invitées à contacter le BRAP pour discuter des différentes options disponibles.

### **2. BRALC**

- 25 En 2023, le BRALC a maintenu son engagement dans l'organisation de formations, tant en ligne qu'en personne, et a répondu à de nombreuses demandes de renseignements émanant de fonctionnaires d'États de la région et d'autres régions. Cela a permis d'identifier les défis et d'établir les bonnes pratiques dans la mise en œuvre et le fonctionnement des Conventions HCCH, de favoriser la promotion des instruments HCCH auprès des parties prenantes et de faciliter la fourniture de services et d'assistance post-conventionnels. Une attention particulière a été accordée aux États qui sont en train de mettre en œuvre plusieurs instruments, tels que le Honduras et la Guyane, ou aux États qui envisagent d'évaluer l'adoption de plusieurs instruments, comme c'est le cas pour Trinité-et-Tobago.

- 26 La jurisprudence latino-américaine dans la base données INCADAT continue de s'étoffer, en grande partie grâce au soutien du BRALC et d'une équipe composée de professeurs de droit international privé, de jeunes avocats et d'étudiants en droit, coordonnée par le professeur Nieve Rubaja de l'Université de Buenos Aires. Cette équipe prépare des résumés des jugements relatifs à l'enlèvement d'enfants dans la région pour les inclure dans la base de données et tient des réunions mensuelles avec le BRALC pour coordonner les travaux et discuter des questions liées à l'enlèvement d'enfants.

### III. Principaux projets et initiatives à venir

#### A. BRAP

- 27 En complément de son programme de travail habituel, voici quelques-uns des domaines prioritaires auxquels le BRAP entend consacrer une attention particulière en 2024 :
- a. assister la Division Contentieux transnational et Apostille dans la préparation de la prochaine réunion de la CS sur le fonctionnement pratique des Conventions Notification de 1965, Preuves de 1970 et Accès à la justice de 1980 ;
  - b. organiser un webinaire début 2024, provisoirement intitulé « Favoriser l'accès à la justice pour le commerce transfrontière dans la région Asie-Pacifique », centré sur la Convention Élection de for de 2005. Des universitaires, des fonctionnaires et des juristes de renom de la région seront invités à échanger leurs points de vue sur la Convention ;
  - c. entamer des discussions avec la Commission d'arbitrage de Pékin (BAC) et la Cour d'arbitrage international de Shenzhen (SCIA) au début de l'année 2024. L'ordre du jour prévoit la distribution de documents promotionnels de la HCCH pour sensibiliser le public, ainsi que des efforts pour organiser des activités de collaboration dans le domaine du règlement en ligne des litiges (RLL) ;
  - d. participer à la session annuelle 2024 de l'AALCO en Thaïlande. Un discours d'ouverture sera prononcé lors d'un évènement parallèle mettant l'accent sur les derniers développements et les perspectives de coopération de la HCCH. La BRAP prépare également activement un séminaire en collaboration avec l'AALC, centré sur des questions liées à la HCCH et au droit international privé, avec un accent particulier sur les aspects juridiques liés aux actifs numériques, notamment les MNBC ;
  - e. soutenir l'organisation d'un évènement à grande échelle sur le droit de la famille avec le tribunal de la famille de Singapour, mettant en avant les instruments et les projets de la HCCH en matière de droit de la famille. Cet évènement est prévu pour 2025 ;
  - f. s'assurer que le Représentant effectue des visites de courtoisie auprès des consulats généraux des États de l'ANASE à Hong Kong pour explorer les possibilités de coopération, comme l'organisation conjointe d'évènements, le renforcement des capacités et l'établissement de canaux de communication. Des visites sont programmées d'abord avec les Consulats généraux des États ayant participé à la Semaine Asie-Pacifique 2023 de la HCCH et ayant manifesté leur intérêt pour une collaboration plus poussée ;
  - g. préparer une série complète d'activités de promotion de la HCCH dans diverses universités et organisations internationales tout au long de l'année 2024. Le programme comprend les réunions de l'APEC (janvier), l'Université océanique de Chine (avril), l'Université de sciences politiques et de droit de Shanghai (mai), l'Université de sciences politiques et de droit de Chine orientale (juin), l'Université de Xiamen et l'Université de Wuhan (septembre), l'Université Ramkhamhaeng, Thaïlande (octobre), l'Universitas Padjadjaran, Indonésie (novembre), et l'Université de Macao (décembre) ;

- h. sous réserve de l'identification d'un État hôte et des ressources disponibles, soutenir l'organisation de la Semaine de la HCCH Asie-Pacifique 2024 ;
- i. Étudier la possibilité d'établir des programmes de stages à long terme avec d'autres universités de la région.

## B. BRALC

28 En complément de son programme de travail habituel, voici quelques-uns des domaines prioritaires auxquels le BRALC entend consacrer une attention particulière en 2024 :

- a. Assister la Division Contentieux transnational et Apostille dans la préparation de la prochaine réunion de la CS sur le fonctionnement pratique des Conventions Notification de 1965, Preuves de 1970 et Accès à la justice de 1980. Le BRALC organisera, entre autres, une réunion préparatoire des Autorités centrales et des associations de droit international privé de la région. La prochaine réunion de la CS sera également l'occasion d'engager le dialogue avec les Parties non contractantes qui pourraient être intéressées par l'adhésion aux Conventions concernées ;
- b. Soutenir l'organisation de la première réunion des membres latino-américains et caribéens du RIJH, prévue à Rio de Janeiro (Brésil) du 15 au 17 mai 2024. Cette réunion permettra de présenter les Conclusions et Recommandations adoptées par la CS sur le fonctionnement pratique des Conventions Enlèvement d'enfants de 1980 et Protection des enfants de 1996 lors de sa réunion de 2023, ainsi que de discuter plus en détail de certains des sujets et initiatives identifiés par la CS ;
- c. Organiser la deuxième réunion caribéenne sur la protection internationale des enfants, prévue à Trinité-et-Tobago au cours du second semestre 2024. Les principaux objectifs de la réunion seront de discuter de la mise en œuvre et du fonctionnement des Conventions de la HCCH relatives aux enfants, de bénéficier de la vaste expérience des États qui ont mis en œuvre ces instruments, et de faciliter la mise en réseau et l'acceptation des adhésions parmi les États participants.

## IV. Proposition soumise au CAGP

29 Le BP propose les Conclusions et Décisions suivantes :

Le CAGP accueille favorablement les rapports des Bureaux régionaux et reconnaît les services qu'ils continuent à fournir aux Membres de la HCCH. En outre, le CAGP :

- a. encourage les Membres à apporter un soutien concret à l'accomplissement des activités et des objectifs des Bureaux régionaux, y compris, par exemple, sous forme de contributions volontaires, de détachements, d'informations, de traductions, de présentations, ou autres ;
- b. invite les États des régions concernées qui envisagent actuellement la possibilité de devenir Parties à une ou plusieurs Conventions de la HCCH, ou de devenir Membres de la HCCH, à contacter leur Bureau régional respectif. Ils pourront ainsi bénéficier d'une assistance tout au long des phases d'évaluation, de mise en œuvre et/ou d'incorporation, en leur présentant notamment des États ayant déjà mis en œuvre les Conventions concernées ou ayant entamé les démarches en vue de devenir Membres ;
- c. invite les Organes nationaux et les Autorités centrales des régions concernées faisant actuellement face à des difficultés dans le suivi des travaux de la HCCH et dans l'accomplissement de leurs tâches en raison de ressources humaines limitées, à envisager la possibilité de faire appel au secteur universitaire et, à cette fin, à contacter leur Bureau

régional respectif pour qu'il leur présente des États désireux de partager leurs expériences à cet égard ;

- d. invite les Membres d'Amérique latine et des Caraïbes à faciliter, dans la mesure du possible, la participation de leurs membres respectifs du RIJH à la réunion régionale qui se tiendra à Rio de Janeiro (Brésil) du 15 au 17 mai 2024, dans la perspective de la réunion mondiale du RIJH de 2025 ;
- e. invite les Membres souhaitant soutenir le renforcement de la protection internationale des enfants dans les États et territoires caribéens à envisager de soutenir l'organisation de la deuxième réunion caribéenne sur la protection internationale des enfants, organisée conjointement par la HCCH et Trinité-et-Tobago, et qui devrait se tenir à Trinité-et-Tobago au cours du second semestre 2024. Les Membres intéressés sont invités à contacter le BRALC pour discuter des moyens éventuels permettant de soutenir cette initiative ;
- f. invite les Membres de la région Asie-Pacifique à envisager activement d'accueillir la Semaine Asie-Pacifique 2024 de la HCCH, ou de contribuer à l'organisation et à la promotion de l'évènement par d'autres moyens. À cette fin, les Membres intéressés sont invités à contacter le BRAP pour discuter des différentes possibilités.

## **ANNEXES**

## **Annexe I : Informations générales (en anglais uniquement)**

1. Regional Offices (ROs) comprise an essential part of the Permanent Bureau (PB). They are established to strengthen the HCCH's inclusiveness and to increase the HCCH's visibility, capability, and relevance within a particular region. A key objective of the ROs is to promote the HCCH and its Conventions by increasing the visibility of the HCCH, awareness of the value of the Membership of the HCCH, and cognisance of the usefulness of HCCH Conventions to the region, with a view to attracting more States in the region to become Members of the HCCH and Parties to HCCH Conventions. The ROs also provide training programmes, promotion, advice, and coordination of, and participation in, relevant regional events and meetings. Better understanding of HCCH Conventions by State Parties in the respective regions facilitates the development of good practices and consistent interpretation, which in turn contributes to the successful proper operation of HCCH Conventions to the benefit of all Contracting Parties. The HCCH currently has two ROs: the Regional Office for Latin America and the Caribbean (ROLAC) and the Regional Office for Asia and the Pacific (ROAP).
2. In 2005, the PB established a Special Programme for Latin American States in response to requests for expansion of the work of the HCCH in Latin America. Due to the Special Programme's success, and with the generous support of the Argentinian Government, an RO of the PB for Latin America was later established in Buenos Aires, Argentina. In 2017, the Council on General Affairs and Policy (CGAP) approved the extension of the RO's geographical reach to include the Caribbean and, in doing so, approved the RO's corresponding name change. In 2021, the premises of the RO were relocated to a new building, again with the support of the Government of Argentina.
3. ROLAC is headed by a Representative, who is supported by a part-time Legal and Office Coordinator. Mr Ignacio Goicoechea has served as Representative of ROLAC since its establishment. Ms Florencia Castro is ROLAC's Legal and Office Coordinator and supports the Representative by performing legal and administrative tasks. In 2023 ROLAC welcomed 14 translation interns, two international relations interns and one legal intern. The Government of Argentina continues to finance the rental and operational costs for ROLAC, while the annual travel budget for the office is covered by a voluntary contribution from the Government of the United States of America. The salaries of ROLAC's two staff members are fully covered by the Budget of the HCCH.
4. ROAP was established in 2012 in the Hong Kong Special Administrative Region (SAR) of the People's Republic of China (China). In October 2020, ROAP relocated to new premises, generously provided by the Government of the Hong Kong SAR. Together with other legal organisations and the Department of Justice, the new office forms part of an international legal hub in Hong Kong's central business district.
5. ROAP is headed by a Representative, who is supported by a Legal Officer and an Office Manager. On 1 August 2020, Professor Yun Zhao became the fourth ROAP Representative. Ms Alix Ng has held the position of Office Manager since ROAP's establishment. Mr Levi Gao joined ROAP in August 2020 as Legal Officer seconded from the Ministry of Foreign Affairs of China. In 2023, ROAP welcomed 14 legal interns and 15 student volunteers (from the Faculty of Law of the University of Hong Kong). Human resources costs for ROAP are covered exclusively through the support provided by the Government of China.



## Annex II : Rapport sur les activités du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (BRAP) (*en anglais uniquement*)

### A. Projects and activities

#### *International Family and Child Protection Law*

1. In relation to the HCCH's instruments in the area of international family and child protection law, in 2023 ROAP conducted the following projects and activities:
  - a. held meetings with officers from the Family Justice Courts of Singapore and initiated preparations for the organisation of a large-scale HCCH family law exchange event with the Singapore Family Court in 2025;
  - b. organised three sessions during HCCH Asia Pacific Week 2023 dedicated to the 1993 Adoption, the 1980 Child Abduction, the 1996 Child Protection, the 2000 Protection of Adults, and the 2007 Child Support Conventions;
  - c. participated in discussions on international family law during the Annual Conference of the China Society for Private International Law;
  - d. promoted the HCCH's instruments in the area of international family and child protection law at the Asian-African Legal Consultative Organization (AALCO) Capacity Building Training Seminar, at a seminar held at the Xiamen University Law School, and at a seminar held at the East China University of Political Science and Law.

#### *Transnational Litigation and Apostille*

2. In relation to the HCCH's instruments in the area of transnational litigation, as well as the 1961 Apostille Convention, in 2023 ROAP conducted the following projects and activities:
  - a. organised the webinar, "HCCH 1961 Apostille Convention – Application and Future Prospects in the Asia Pacific Region", followed by over 100 viewers. During the webinar, speakers from China, the Philippines, and Singapore discussed the promotion and implementation of the 1961 Apostille Convention in the region;
  - b. supported the organisation of the webinar, "Cross-border Commercial Dispute Resolution – HCCH 1965 Service Convention", co-hosted by the HCCH and the Asian Business Law Institute (ABLI);
  - c. organised three sessions during HCCH Asia Pacific Week 2023 dedicated to the 1961 Apostille, the 1965 Service, the 1970 Evidence, and the 2005 Choice of Court Conventions, as well as two sessions dedicated to the entry into force of the 2019 Judgments Convention and a discussion on the Jurisdiction Project;
  - d. participated in discussions on transnational litigation and exchanged views on the HCCH's Jurisdiction Project at the Annual Conference of the China Society for Private International Law;
  - e. promoted the HCCH's instruments in the area of transnational litigation during the Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC)-HCCH Workshop on facilitating cross-border dispute resolution for businesses (including Micro, Small and Medium Enterprises (MSMEs));
  - f. contributed to the organisation of the sixth Belt and Road Initiative International Forum and the BRI Cooperation and Partnership Model Agreement Conference in the Hong Kong Special

Administrative Region (SAR) (China) (and provided an introduction to the HCCH and its Conventions to attendees) as part of its efforts to foster partnerships for the promotion of international legal cooperation in civil and commercial matters;

- g. supported the organisation of a visit by a delegation from Viet Nam to the headquarters of the PB in The Hague, during which the HCCH's Secretary General and the delegation had a constructive discussion on the 1970 Evidence, the 2005 Choice of Court and the 2019 Judgments Conventions, as well as other HCCH instruments;
- h. conducted meetings with officers from the Government of China to discuss the implementation and operation of the 1961 Apostille, 1965 Service, and 1970 Evidence Conventions, as well as general private international law (PIL) developments in China;
- i. supported the organisation and promotion of an online seminar for representatives of Kazakhstan on the 1980 Child Abduction and 1970 Evidence Conventions;
- j. promoted the 2019 Judgments Convention and the Jurisdiction Project during the AALCO Capacity Building Training Seminar, as well as during seminars held at Xiamen University Law School, Tianjin University of Finance and Economics, and East China University of Political Science and Law.

#### *International Commercial, Digital, and Financial Law*

3. In relation to the HCCH's instruments in the area of international commercial, digital, and financial law, in 2023 ROAP conducted the following projects and activities:
  - k. organised three sessions during HCCH Asia Pacific Week 2023 dedicated to the 2015 Choice of Law Principles, the 2006 Securities and the 1985 Trusts Conventions, and normative work in the area of international commercial, digital, and financial law;
  - l. participated in discussions on international commercial, digital, and financial law and promoted the Central Bank Digital Currencies (CBDCs) Project at the Annual Conference of the China Society for Private International Law;
  - m. supported the Faculty of Law of the University of Hong Kong in the organisation and promotion of the seminar, "Access to Sustainable Finance: The Impact of Private International Law", which addressed the impact of PIL rules on cross-border access to capital and finance, sound commercial and business governance, and sustainable development;
  - n. promoted the HCCH's ongoing exploratory projects in the area of international commercial, digital, and financial law during the AALCO Capacity Building Training Seminar, as well as during seminars held at Xiamen University Law School and the East China University of Political Science and Law;
  - o. promoted the HCCH's instruments in the area of international commercial law at the APEC-HCCH Workshop on facilitating cross-border dispute resolution for businesses (including MSMEs);
  - p. conducted research on regional characteristics of CBDCs;
  - q. contributed to the preparation and promotion of CODIFI Edition 2023 – CBDCs.

#### *Transversal*

4. In terms of projects or activities spanning multiple HCCH instruments, in 2023 ROAP:

- a. supported the organisation of HCCH Asia Pacific Week 2023, held from 11 to 14 September 2023 in partnership with the Department of Justice of the Government of the Hong Kong SAR (China). The conference provided participants with a comprehensive overview of the HCCH and its Conventions across its various areas of work: from transnational litigation and Apostille to international family and child protection law as well as commercial, digital, and financial law. It was attended by over 1,000 participants, in person and online, representing government and judicial authorities, academic institutions, civil society, and the private sector from across the region and beyond;
- b. following HCCH Asia Pacific Week 2023, invited consuls general based in Hong Kong SAR (China) to visit the ROAP office under the guidance of the Legal Officer to continue building strong connections;
- c. organised the HCCH 130<sup>th</sup> Anniversary High-end Forum during the Annual Conference of the China Society for Private International Law, during which the HCCH's Secretary General and ROAP raised awareness of the HCCH and its achievements among members of the Society;
- d. conducted meetings with representatives of the Office of the Commissioner of the Ministry of Foreign Affairs of China, of Hong Kong University, of the Shenzhen Court of International Arbitration (SCIA) and of the South China International Arbitration Center Hong Kong (SCIAHK);
- e. formalised discussions and collaboration with the delegation of the Secretary General of the AALCO across multiple fields, including AALCO's 2024 annual meeting and the possibility of co-hosting seminars on the latest developments relating to the HCCH Conventions and PIL;
- f. organised a seminar on the HCCH and its Regional Offices for the faculty and students of the East China University of Political Science and Law;
- g. organised a seminar on the work of the HCCH for the faculty and students of Tianjin University of Finance and Economics;
- h. organised a seminar on the HCCH and its Conventions for the faculty and students of Shanghai University of Political Science and Law;
- i. organised a series of seminars on PIL for the faculty and students of the Ocean University of China;
- j. promoted the work of the HCCH and PIL during the first edition of the Hague Academy of International Law's International Law Advanced Course in Hong Kong;
- k. promoted the work of the HCCH through participation in the Hong Kong Metro Broadcast radio programme, "My Law Firm";
- l. contributed to the organisation of Hong Kong Legal Week 2023, recognised as a major international legal event in the region. Participated in various side events during the week, including the 5<sup>th</sup> United Nations Commission on International Trade Law (UNCITRAL) Asia Pacific Judicial Summit 2023, the roundtable, "New Domains in Mediation and Arbitration", and the 6<sup>th</sup> Shanghai-Hong Kong Commercial Mediation Forum;
- m. continued to support the implementation of the Memorandum of Understanding (MOU) for the secondment of legal professionals between the HCCH and the Government of the Hong Kong SAR (China). In 2023, the PB of the HCCH hosted Ms Melissa Wen Qing KIANG, Senior Government Counsel of the Department of Justice of the Hong Kong SAR, and Ms Diana Siu Wah WAN, solicitor in private practice. Ms Kiang was seconded to the PB from 17 November 2022 to 16 November 2023, while Ms Wan will be seconded from 13 November 2023 to 12 November 2024;

- n. continued to cultivate its relationships with regional and international intergovernmental and non-governmental organisations. Among other activities, ROAP:
- i. organised a session on regional perspectives on the HCCH and its instruments during HCCH Asia Pacific Week 2023. The session counted with the participation of the Chair of the APEC Economic Committee, the Deputy Director of the AALCO Hong Kong Regional Arbitration Center, the President of the Law Association for Asia and the Pacific (LAWASIA), and the Director General of the International Organization for Mediation (IOMed) Preparatory Office. The speakers introduced the work of their respective organisations and their cooperation with the HCCH in the region. More than 500 people followed the discussions, either online or in person;
  - ii. actively participated in the APEC-HCCH Workshop on facilitating cross-border dispute resolution for businesses (including MSMEs), as well as various APEC series meetings, and continued to expand its ties with APEC Members;
  - iii. supported the preparation of the AALCO Capacity Building Training Seminar as well as other cross-regional initiatives to promote greater understanding of the HCCH and its Conventions in selected African States;
  - iv. hosted a meeting with the Director General of the Beijing Arbitration Commission and delegates from AALCO to discuss future collaboration in the organisation of joint seminars and other activities;
  - v. attended the inauguration ceremony of the IOMed Preparatory Office and later organised an official meeting with officials of the IOMed Preparatory Office to explore avenues for cooperation and joint promotion;
  - vi. played an active role in the Asian Academy of International Law's Colloquium on International Law: Navigating the Current International Legal Order. Engaging with representatives from the region, ROAP exchanged valuable insights, contributing to a robust dialogue on contemporary legal issues;
  - vii. supported the AALCO Annual Arbitration Forum 2023, during which ROAP engaged in discussions on online dispute resolution with regional experts.

## Annex III : Rapport sur les activités du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (BRALC) (*en anglais uniquement*)

### A. Projects and activities

#### *International Family and Child Protection Law*

5. In relation to the HCCH's instruments in the area of international family and child protection law, in 2023 ROLAC conducted the following projects and activities:
  - a. contributed to the preparatory work for the Eighth Meeting of the Special Commission (SC) on the 1980 Child Abduction and 1996 Child Protection Conventions, organising also preparatory sessions and assisting States from the region prior to, and during, the meeting;
  - b. conducted meetings with Central Authorities and other government representatives from States across the region, including:
    - i. assistance provided to the Office of the Attorney General of Trinidad and Tobago for the analysis and implementation of the 1993 Adoption, 1996 Child Protection, and 2007 Child Support Conventions;
    - ii. meeting with the newly appointed heads and teams of Colombia's Central Authority for the 1980 Child Abduction and 1996 Child Protection Conventions and Honduras' Central Authority for the 1980 Child Abduction, 1993 Adoption, 1996 Child Protection and 2007 Child Support Conventions;
    - iii. meetings and communications with the Central Authorities of Argentina, Bolivia, Brazil, Colombia, Chile, Cuba, Dominican Republic, El Salvador, Ecuador, Honduras, Jamaica, Mexico, Peru, and Trinidad and Tobago to discuss the implementation of the 1980 Child Abduction Convention;
    - iv. meeting and communications with the Central Authority of Israel to discuss the implementation of the 1980 Child Abduction Convention and communications issues with one Latin American State;
    - v. meetings with the Central Authority of the United States of America to discuss the implementation of the 1980 Child Abduction and 1993 Adoption Conventions in the region;
    - vi. meeting with officers from the Government of Guyana to discuss the implementation of the 1980 Child Abduction, 1993 Adoption, 1996 Child Protection, and 2007 Child Support Conventions.
  - c. assisted States in the revision of legislation and regulations to facilitate the effective implementation and operation of HCCH Conventions, including:
    - i. revision of procedural law and regulations for the implementation of the 1980 Child Abduction Convention in Argentina, Brazil, and Ecuador;
    - ii. assistance provided to the Central Authorities of Ecuador and Honduras in the development of internal regulations for the implementation of the 1980 Child Abduction Convention at the administrative phase.
  - d. organised and participated in various trainings, seminars, and academic events, including:
    - i. special training on the four HCCH Children's Conventions for UNICEF officers in Latin America and the Caribbean;

- ii. seminar on international child abduction hosted by Brazil's Federal Regional Court of the 5<sup>th</sup> Region, attended by over 100 participants representing the judiciary, executive branch, and institutions supporting children and families. During the seminar, ROLAC's Representative delivered a presentation on the HCCH Children's Conventions, focusing in particular on the 1996 Child Protection Convention and its benefits in relation to the operation of the 1980 Child Abduction Convention;
  - iii. roundtable on cross-border conflict management in family crises at the symposium, "*Proyecto Internacional de investigación sobre intervención en crisis de la coparentalidad*", organised by the Alberto Hurtado University in Santiago (Chile) in May 2023;
  - iv. seminar on international judicial cooperation organised by Argentina's Central Authority for the 1965 Service, 1970 Evidence, and 1980 Child Abduction Conventions in September 2023. The ROLAC's Representative gave a presentation about the challenges identified during the Eighth Meeting of the Special Commission (SC) on the Practical Operation of the 1980 Child Abduction and 1996 Child Protection Conventions;
  - v. Latin American Conference on Intercountry Adoption for judges and international adoption officers, organised by the Central Authority of Brazil for the 1993 Adoption Convention in September 2023. ROLAC's Representative moderated a panel on implementation and challenges of the 1993 Adoption Convention.
- e. continued supporting Members of the International Hague Network of Judges (IHNJ) from the region, including by:
- i. promoting the prioritisation of international child abduction cases within the judicial administrative systems (for example, at the Supreme Court level in Paraguay);
  - ii. assisting with the organisation of national trainings and regional meetings (including the meeting of Latin American and Caribbean IHNJ Members scheduled to take place in Rio de Janeiro in May 2024);
  - iii. providing Spanish interpretation during the IHNJ meeting held in The Hague on 14 October.
- f. contributed to the incorporation of new caselaw from the region into the International Child Abduction Database (INCADAT), among others by identifying cases and coordinating the work of editors and translators. Throughout 2023, and as in previous years, a team of private international law (PIL) professors, young lawyers, and law students, coordinated by Professor Nieve Rubaja of the University of Buenos Aires, prepared summaries of child abduction decisions from the region for the database, holding monthly meetings with ROLAC. They also aided ROLAC in the preparation of the meeting of the SC on the Practical Operation of the 1980 Child Abduction and 1996 Child Protection Conventions.

#### *Transnational Litigation and Apostille*

6. In relation to the HCCH's instruments in the area of transnational litigation, as well as the 1961 Apostille Convention, in 2023 ROLAC conducted the following projects and activities:
  - a. assisted with the preparation of the upcoming meeting of the SC on the Practical Operation of the 1965 Service, 1970 Evidence, and 1980 Access to Justice Conventions;



- b. followed up on the process of approval and deposit of Paraguay's instruments of accession to the 1965 Service and 1970 Evidence Conventions. ROLAC also organised and participated in a training for judges, judicial and Central Authority officers in Paraguay;
- c. followed up on the status of analysis and / or incorporation of the 1965 Service and 1970 Evidence Conventions into the legal systems of Chile, Ecuador, El Salvador, Panama, and Uruguay;
- d. assisted Argentina's Central Authority for the 1965 Service and 1970 Evidence Conventions with the revision of the draft law on judicial cooperation.

*International Commercial, Digital, and Financial Law*

7. In relation to the HCCH's instruments in the area of international commercial, digital, and financial law, in 2023 ROLAC conducted the following projects and activities:
  - a. engaged with governments and other stakeholders in the region in the development and promotion of the work of the organisation in the area of commercial, digital, and financial law (in particular in Brazil and El Salvador);
8. Supported the organisation of CODIFI Edition 2023 – CBDCs by promoting the colloquium in the region and providing support in its organisation.

*Transversal*

9. In terms of projects or activities spanning multiple HCCH instruments, in 2023 ROLAC:
  - a. continued to encourage States from the region to become Members of the HCCH, as well as to provide support to States in the process of becoming Members or to States which have recently become Members. Among others, in 2023 ROLAC provided advice to Bolivia, Colombia, Guatemala, Guyana, and Trinidad and Tobago on the process of becoming Members, including by meeting with key stakeholders in these States in order to encourage them to pass legislation to approve the Statute of the HCCH;
  - b. assisted the Governments of Chile, Honduras and Panama with the operation of their National Organs;
  - c. supported the organisation of meetings of the new network of Latin American PIL associations to plan actions for the year, promote their participation at the meeting of the Council on General Affairs and Policy (CGAP) and coordinate agendas;
  - d. presented on the topic, "The leading role of the Hague Conference on Private International Law in relations between the European Union and Latin America", at the virtual seminar "*El Derecho Internacional Privado en las relaciones entre la Unión Europea y América Latina*", organised by the University of Seville in Spain;
  - e. continued advocating for the further incorporation of PIL in the planning, implementation and monitoring of progress in the advancement of the UN Sustainable Development Goals (SDGs). For instance:
    - i. the ROLAC's Representative participated in the International Forum, "Human Rights for Access to Justice: Views from the Perspective of Sustainable Development", organised by the Supreme Court of Costa Rica, where he delivered a lecture on transnational access to justice as a global necessity for human rights and sustainable development;

- ii. the Representative also delivered a presentation on how HCCH instruments facilitate transnational access to justice and the implementation of Goal 16.3 of the UN 2030 agenda at the conference, “Global Law and Sustainable Development”, organised by the *Instituto Antioqueño de Derecho Internacional Privado* with the support of the University of Medellin, the Max Plank Institute, and the University of Edinburgh;
  - iii. as a result of this conference, ROLAC is currently working on the design of a research project with the legal aid services operated by three universities in Medellin: *Universidad de Antioquia*, *Universidad de Medellín*, and *Universidad Autónoma Latinoamericana*. The main aim of the project is to measure transnational access to justice by identifying PIL cases that arise in their services and assessing to what extent effective access to justice has been secured, which international instruments have been applied, and which instruments would be needed. ROLAC is also participating, together with officers of the Supreme Court of Costa Rica and professors of the *Universidad Autónoma de Medellín* and the University of Edinburgh, in the organisation of a judicial training on transnational access to justice to be offered through the Network of Judicial Schools of Central America, the Dominican Republic and Puerto Rico (all members of the Central American and Caribbean Judicial Council).
- f. co-organised and participated in the webinar, “The use of Spanish at the HCCH”, jointly hosted by the Permanent Bureau (PB) of the HCCH and the Embassy of Argentina in the Netherlands following the recent decision to adopt Spanish as an official language of the HCCH as of 1 July 2024;
  - g. promoted stronger ties between the public and academic sectors in Chile, Colombia, and Panama, sharing the experiences of other States in the region and explaining the benefits of joint work between the two sectors;
  - h. contributed to the organisation of the fifth meeting of the Working Group on Matters Related to Jurisdiction in Transnational Civil or Commercial Litigation, held in hybrid format at the premises of the Ministry of Foreign Affairs, International Trade and Worship of Argentina in Buenos Aires;
  - i. participated in the XVI American Association of Private International Law (ASADIP) Conference in Rio de Janeiro. During the conference, the ROLAC’s Representative attended, together with the HCCH Deputy Secretary General, a cocktail in honour of the 130<sup>th</sup> anniversary of the HCCH with over 160 invitees. He also attended ASADIP’s Meeting of International Forums on Private International Law, where he presented the work of the HCCH and participated in a discussion with representatives of the secretariats of the Organization of American States (OAS), the United Nations Commission on International Trade Law (UNCITRAL), and the Ministry of Foreign Affairs, International Trade and Worship of Argentina.